

le considérer outragé par ce qu'il a dit et qu'il maintient. (Interruptions.)

L'AMENDEMENT LAFARGE ET REPOUSSE. Le Président proclame le résultat du scrutin après pointage, sur l'amendement Lafarge à l'article 2.

L'amendement Lafarge est repoussé par 238 voix contre 225.

L'article 2 est adopté. Les articles 13 à 26 sont adoptés.

DECLARATION DE M. LE TROCQUER. Parlant sur l'ensemble, M. Le Troquer, au nom de la gauche républicaine démocrate, a déclaré que ses amis et lui s'abstiendraient jusqu'à ce que le Sénat, en qui ils ont confiance, leur renvoie un texte qu'ils puissent adopter.

M. Dufour, qui également a protesté contre une pareille loi.

VOTE DU PROJET D'AMNISTIE. On votait l'amnistie aux voix, il est adopté par 365 contre 124.

LA GRAVE DE DOUARENNEZ. M. Cahen demande à interpellier sur le refus de la commission de classement à la position d'arbitrage acceptée par les ouvriers.

Le renvoi à la suite est adopté par 418 contre 27.

La séance est levée à 19 h. 55. Séance mercredi matin, sur le budget du travail.

AU SENAT. Une interpellation sur la réglementation de travail.

à bord des navires de commerce est ajournée.

Paris, 16 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. de Sévres.

On discute ensuite le projet de loi relatif au service militaire des sursitaires des classes 21 et plus anciennes.

L'article 1er est adopté. M. Garnier défend une disposition additionnelle à cet article, pour demander que les sursitaires des classes 21 et plus anciennes, âgés de cinq ans au moins, actuellement en cours, ne soient astreints qu'aux obligations du service militaire actif des jeunes gens de leur classe d'incorporation.

M. Buisson défend le projet. — Oui, l'amendement est retiré.

M. de Lubersac, sur l'article 2, propose une modification de rédaction tendant à assimiler aux sursitaires des classes 21 et plus anciennes, aux titulaires de brevets de préparation militaire supérieure, les jeunes gens sortant du peloton préparatoire au peloton d'élevé officier de réserve au point de vue de la nomination d'officier et de sous-officier de réserve et de la réduction à une année de leur durée de présence sous les drapeaux.

Après intervention de M. Charles Dumont et autres, l'amendement de M. de Lubersac est repoussé à la commission. Il en est de même d'un autre amendement déposé par MM. Morend et Masurier.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Boivin-Champeaux sur la réglementation du travail à bord des navires de commerce.

M. L. Mayer, sous-secrétaire d'Etat, demande au Sénat d'ajourner cette discussion; le Président du Conseil, qui est actuellement souffrant, décline la suite de son banc.

M. Buisson-Champeaux accepte l'ajournement demandé par le Gouvernement.

L'ajournement est prononcé.

La séance est levée ensuite et renvoyée au jeudi 15 décembre.

UN VOL DE 500.000 FRANCS DE BIJOUX A NICE.

Nice, 16 décembre. — Ce matin, vers onze heures, un vol de bijoux est commis chez un étranger habitant près de la promenade des Anglais, dans un appartement du premier étage. Un voleur s'est introduit par la fenêtre et a fait main basse sur des bijoux déposés sur un meuble d'une chambre à coucher. La valeur des bijoux dépasse 500.000 francs.

UN BUCHERON TUÉ PAR UN SANGLIER. Wassy, 16 décembre. — Au cours d'une chasse dans les bois de Mertrud, un sanglier, poursuivi par des chiens, vint à passer près de M. Desbrières, âgé de 42 ans, bucheron, employé à l'exploitation de ces bois. Le bucheron voulut tirer l'animal en lui portant un coup de hache, mais il le manqua et le sanglier...

gier, furieux, se jeta sur le bûcheron, l'éventra. La mort fut instantanée.

UN ALCOOLIQUE APRES AVOIR VIDE SA CAVE, BRULE SA FORTUNE, BLESSE SA FEMME, SE PEND.

Salut-Bienne, 16 décembre. — Le nommé Blondel, 60 ans, habitant le Porreux, dans une crise d'alcoolisme, vida les fûts de sa cave. Il essaya ensuite de brûler plusieurs centaines de mille francs, puis il blessa sa femme d'un coup de couteau.

Blondel s'enfuit alors dans la campagne où on le retrouva pendu à un arbre.

LE DIMANCHE DE ROUBAIX - TOURCOING

PUBLIERA LE 21 DECEMBRE UN FEUILLETON DRAMATIQUE LES PASCANI

PAR LEON LECONTE

Demande à nos vendeurs et dépositaires le DIMANCHE DE ROUBAIX-TOURCOING

HUIT PAGES : 15 CENTIMES

Chronique Locale ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 17 DECEMBRE: Aujourd'hui, sainte Olympide; demain, saint Gatien.

Soleil lever à 7 h. 41; coucher, à 15 h. 33. Lune: Pleine le 19; dernier quartier le 23.

Bulletin météorologique pour la journée du 17 (région Nord): Temps médiocre; vents de Sud-Ouest à Sud-Est; 4 à 6 m; ciel couvert, brumeux; quelques flocons de neige; quelques petites pluies ou bruine; température en hausse sur la veille; minimum environ 3°.

Caisse d'Epargne: versements et remboursements de 9 à 10 h. 30.

Consultations de nourrissons au Comité roubaixien de protection de l'enfance: A 15 h. 30, local de la goutte de lait.

Quelques fêtes locales: quelques petites pluies ou bruine; température en hausse sur la veille; minimum environ 3°.

Consultations de nourrissons au Comité roubaixien de protection de l'enfance: A 15 h. 30, local de la goutte de lait.

Abreuvier: Conférence de Rosemond Gérard, sur l'histoire du cœur.

La « Mutuelle Nadaud » augmente l'importance de ses prestations

Au cours de l'Assemblée générale de dimanche dernier, les membres des commissions administrative et de contrôle de la Mutuelle Nadaud ont saisi les sociétaires de modifications envisagées.

A l'unanimité des 1.634 votants, la Mutuelle Nadaud a tenu à remercier le Consortium de l'industrie textile de la première subvention annuelle accordée, soit 12.540 francs.

Elle remercie également les patrons indépendants du précieux concours qu'ils apportent aux mutualistes et espère que l'exemple des industriels du textile sera suivi par ceux des autres branches de l'industrie roubaixienne.

Alors que la Mutuelle Nadaud accordait à ses sociétaires, outre les autres avantages, 5 francs par jour en cas de maladie, le nouveau régime des indemnités journalières qui entrera en vigueur à partir du premier janvier 1925 est le suivant:

5 francs par jour pendant les dix premiers jours; 10 francs par jour du dixième au quarante-deuxième jour.

Après quatre-vingt-deux jours, les sociétaires recevront les prestations accordées par la Caisse de réassurance.

Pendant toute la durée de la maladie, les frais pharmaceutiques sont assurés complètement à l'exception de ceux de la pharmacie.

D'autre part, le Consortium a voulu faciliter, pour toutes les sociétés de Secours Mu-

tuels ayant traité avec lui, la mise en application du nouveau régime. La Mutuelle Nadaud a reçu — à titre exceptionnel et pour la première année seulement — une nouvelle somme de 12.540 qui accroît ses fonds de réserve.

Au 14 décembre 1924, la Mutuelle Nadaud comptait 2.372 adhérents. Depuis la dernière assemblée générale, 43 adhésions nouvelles ont été envoyées au siège.

La Mutuelle Nadaud rappelle que les jeunes gens peuvent être admis à partir de 14 ans et que la limite d'âge est fixée à 45 ans.

Envoyer les adhésions, avec vos renseignements utiles: nom, prénom, âge, domicile, au siège social de la Mutuelle Nadaud, 1, place Nadaud, à Roubaix.

Les commissions rappellent le vote ratifié par l'Assemblée générale recommandant instamment aux sociétaires pères de famille l'inscription de leurs fils à la Mutuelle Nadaud.

Le peintre Marie-Réal à la Galerie Dujardin

Le peintre Marie-Réal, hors concours aux Artistes Français, expose depuis hier mardi et jusqu'au mercredi 31 décembre, l'exposition de ses œuvres. Les amateurs d'art qui se rendront à cette exposition apprécieront notamment toute une série de paysages et de fleurs très réussis.

HALLE FLIPO. — Fromages très avantageux de 9 à 12 fr. le kilo, toutes les sortes. Beurre, 15 à 17 fr. Biscuits, 7 à 10 fr. 72472

Les pluies estivales ont contaminé les eaux de puits

Les personnes qui, faute d'eau potable provenant de la canalisation communale, sont dans l'obligation de faire usage d'eau de puits pour l'alimentation, sont informées qu'il est indispensable de ne consommer cette eau de puits qu'après l'avoir bouillie, sinon elles s'exposent à de graves troubles intestinaux.

En effet, les nombreuses analyses faites récemment au laboratoire d'hygiène, ont démontré qu'à Roubaix et dans les environs, les eaux de puits n'ont jamais été aussi mauvaises qu'actuellement. Cet état de choses est dû vraisemblablement aux pluies abondantes de l'été dernier.

« LA BATAILLE », de Clément Frères, avec Sentences VENDREDI PROCHAIN, à CINE DUBUS, Location ouverte. Téléphone 23.49.

VIUX DENTIERES même brisées, achetées jusqu'à 20 fr. le dent. Bijoux et joyaux, 10 fr. le gr. Argenteur, Vendredi 19 assemblée, Hôtel de Paris, 4, rue de Lille, Roubaix. 72473

ROSEMOND GERARD parlera, ce soir mercredi, au Bon Théâtre, de « L'histoire du cœur »

Ce soir, mercredi, se déroulera à Roubaix, une belle manifestation littéraire. Rosemond Gérard, qui n'est autre que Mme Edmond Rostand, donnera à 20 h. 30, dans la salle du Bon Théâtre, 33 bis, rue du Vall-Abreuvier, une conférence sur l'histoire du cœur.

Un nombre d'auditeurs voudra se rendre à cette soirée pour écouter et applaudir la délicate et distinguée conférencière.

SOYEZ EXIGEANTS pour obtenir le vrai remède des maladies dues aux graisses et à la bile (rhumatisme, asthme, foie); exigez l'Ellixir antigras de Dr Guillié (vérifier bien l'orthographe). Le flacon 9 fr. 72498

EDOUARD RISLER A LILLE

Nous rappelons que le célèbre pianiste se fera entendre à Lille dans la salle industrielle le samedi 20 décembre, à 20 h. 30. Au programme: Sonates de Beethoven ainsi que des œuvres de Schumann et Liszt; pour ce beau gala intime, la location s'ouvrira à la salle, le jeudi 18 décembre à 10 heures du matin.

LES GALERIES FEMINA, 29, G. Rue, R.C. Confections élégantes pour Dames, nous permet d'annoncer en raison de leur inventaire, les soldes pendant 15 jours seulement, leurs Manteaux d'hiver à des prix vraiment avantageux.

L'ASSOCIATION REGIONALE DE COMPTABLES. — Le Comité de ce groupement professionnel ne recule devant aucune initiative pour accroître les connaissances de ses adhérents. C'est ainsi que nous aurons pour la première fois à Roubaix, une Conférence-comptable avec projections lumineuses sur la recherche-comptable du prix de revient industriel.

Cette conférence est fixée à samedi prochain, 20 décembre, à 10 heures, au local de la goutte de lait.

Mais une tâche urgente nous requiert ce soir.

LA PAIX FRANÇAISE MENACEE. Une parti politique sud-africain et sans scrupule, sous le couvert d'un ministère qui a accepté de gouverner par et pour lui, a entrepris une œuvre de destruction qui menace notre armée, nos finances, nos intérêts, nos libertés, nos lois pour jeter au pays un cri d'alarme et de ralliement. (Longues ovations, applaudissements.)

FRANCE ET ALLEMAGNE. M. Millerand fait rapidement le tableau du rétablissement, opéré par le Bloc National. Nous avions, dit-il, des dangers; les troupes franco-belges étaient dans la Ruhr; les français et les belges administraient les chemins de fer rhénans.

Et où en sommes-nous aujourd'hui? A Genève, un protocole a été élaboré qui, même s'il était réalisé, constituerait tout au plus une promesse de paix; à Londres, l'Allemagne a accepté le plan Dawes, elle a commencé à discuter. Tout ceux qui connaissent l'Allemagne, conviennent que jamais elle n'a été plus unanime à vouloir renier les responsabilités de son agression de 1914 pour reprendre les obligations qui en sont les conséquences.

Pour résoudre les autres problèmes, nous n'avons plus rien dans les mains.

LE GOUVERNEMENT DES PARTIS DE GAUCHE. Le pouvoir conquis, la question n'est posée de savoir comment les deux partis du cartel des gauches se partageront le pouvoir. Le parti socialiste révolutionnaire n'a pas eu besoin des honneurs du pouvoir. La réalité lui suffit; il a décidé de soutenir le gouvernement parce que c'était le meilleur moyen de le tenir.

Et si maintenant nous passons à un examen de la défense nationale, que voyons-nous? Sans doute tout le monde est d'accord pour donner un statut à l'armée, mais ce n'est pas une petite affaire. On ne peut improviser en pareille matière.

Or, nous voyons le Ministre de la Guerre dire à la tribune que, dans le cadre de l'année prochaine, il apportera les projets du statut nouveau de l'armée, alors qu'il ne dépend que de lui d'obtenir par le vote de deux projets votés par l'ancienne Chambre et actuellement devant le Sénat, le temps nécessaire pour édifier cette organisation militaire; mais pour des préoccupations électorales, le gouvernement a livré la défense nationale à l'aventure la plus redoutable que la France ait eue.

Il ne lui suffit pas d'être à la base même de l'armée, il l'atteint dans son moral en brimant les officiers par le retour hypocrite mais certain aux mesures abominables qui avaient précédé son Saint-Dominique avec la politique et les finances. (Applaudissements.)

S'il en est ainsi dans notre armée, vous devinez ce qui se passe dans l'administration civile, où c'est le domaine de la pure fantaisie, de l'arbitraire.

LE DANGER COMMUNISTE. Passant à un autre ordre d'idées, M. Millerand déclare: De quoi s'agit-il? D'un danger de nouveaux monopoles, c'est-à-dire de nouveaux fonctionnaires, des charges nouvelles. Est-ce que le parti socialiste révolutionnaire est bien sûr que c'est lui qui récupère la bénéfices de ce fait? Déjà se devine le profil inquiétant de son

chaîn 20 décembre, à 17 heures, dans l'amplythéâtre de l'École supérieure des Arts et Industries textiles, place Chevreul, et sera donnée sous la présidence de M. Nedonvel, président d'honneur de l'A.R.C., par une commission de la science comptable dont le nom est autorisé par M. Gabriel Faure, maître de conférence à l'École centrale, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales, arbitre-expert près des tribunaux.

CHARBONS: Société Anonyme des Etablissements Menier et Lamarque. — Anthracite, boulets, 119, rue d'Azais, Roubaix. (Téléphone 19.05).

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS NÉCESSITEUX DE L'HOPITAL DE LA FRATERNITE. — Le Comité s'est réuni lundi, sous la présidence de M. C. Lambré-Bayart, président.

Il a approuvé le modèle de souche qui sera remis aux commerçants fournisseurs des convalescents et qui devra être signé d'eux puis adressé au trésorier général.

Le Comité des fêtes a pris de prendre contact avec les comités de fête de quartier afin d'élaborer un programme-cadre, solliciter une subvention tout en conservant son autonomie, rechercher un terrain d'union et d'entente cordiale entre tous les comités.

BROSSERIE DE MENAGE. AUTO. Crombé, 63, rue Nain, Roubaix. 60784

ABUS DE CONFIANCE. — M. Réjoux, juge d'instruction, a procédé à un interrogatoire du sieur Gaudin, qui, le policier, a été arrêté, il y a quelque temps, à Roubaix, pour abus de confiance qualifié.

Castellan, qui a détourné une somme de dix mille francs au préjudice de ses patrons, agents d'assurances, était assisté de son défenseur, M. Paul Thiellier. Il a passé des aveux complets, mais le policier a dû reconnaître le détournement de dix mille francs de primes d'assurances qu'il avait encaissées au nom de ses patrons.

CONSOMMATEURS DE GAZ, pressez immédiatement vos compteurs contre la gele. 816 Roubaix d'Elclair, 58, rue de Tourcoing. 72422

SANS BRULER GLANCO BLANCHIT ENTREE LES COMPTABLES 67973

COMITE REPUBLICAIN. — Demain soir, jeudi, à 20 h. 15, réunion du comité.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Edouard Tullier, 25 ans, employé chez MM. Lisonnet et Cie, a eu la main gauche écrasée sous un madrier. 15 jours de repos.

WASQUEHAL. LA REUNION TRIMESTRIELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Dimanche prochain 21 décembre, à 5 h., aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie, la réunion trimestrielle des Anciens Combattants du Centre.

Au cours de cette réunion, M. Robyn, avocat, directeur de la Fraternelle, fera un causerie sur l'impôt sur les salaires et l'impôt sur les revenus, leur méthode d'établissement, d'application et de réclamation.

En prévision du tirage de la maison du Combattant qui doit se faire en mars prochain et auquel participeront tous les membres de la société à jour de leurs cotisations, les adhérents sont invités à apporter leurs cartes afin de permettre la vérification des noms.

Ils sont également priés de se munir de leurs tickets de présence qui participeront à la tombola de fin d'année qui sera tirée en fin de réunion. Les dernières inscriptions pour l'arbre de Noël seront reçues jusqu'à dimanche soir.

Les Anciens Combattants ne encore adhérents et qui désirent faire partie de la société peuvent se faire inscrire au cours de la réunion en versant un droit d'entrée égal aux cotisations prévues jusqu'à dimanche soir.

Les membres de la commission sont priés de se réunir au siège ce soir mercredi à 19 h. 30.

GRAND BAL A LA MAIRIE. — C'est dimanche prochain 21 décembre, à 8 h., que l'harmonie La Jeune France donnera un grand bal dans la salle des fêtes de la Mairie au profit de ses membres malades. Prix d'entrée 1 fr. 50.

L'UNION MUTUALISTE invite les jeunes gens qui viennent de rentrer du régiment ainsi que les personnes qui ne font pas encore partie de la société de secours mutuels à demander leur inscription à M. E. Sadones, secrétaire, 18, rue Victor-Hugo à Wasquehal.

LES PERSPECTIVES. — Le Perspecteur se rendra à la Mairie, aujourd'hui mercredi, à 16 h. 15, pour percevoir les contributions, taxes et impôts dus par les contribuables et secours d'assistance (retraités).

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., consultation des nourrissons à la Mairie, pour le quartier du Centre.

SOUTIENS DE FAMILLE. — Il est rappelé que les dossiers de demandes d'allocations journalières pour les jeunes gens de premier contingent de la classe 1925, doivent être déposés avant le 20 décembre. Les retardataires ont pris de s'adresser au Maire (le soir) ou au bureau de famille et conseil de salaires des personnes qui travaillent.

DECLARATIONS DES CHEVAX, AUTOS, CYCLES VOYAGEURS. — Il est rappelé que les déclarations de chevat, voitures, cycles, motos et bicyclettes voyageurs, doivent être faites à la Mairie (26 guichet) avant le 20 décembre.

Coffres-Forts GRUSON 21, rue Royale, 21 — LILLE Catalogue franco sur demande. — Téléphone 4.50

WATTRELOS Le prochain tirage de la « Villa du Gymnaste »

Il y a quelques mois, « La Patriote » de Wattrelos, avait organisé de magnifiques fêtes gymniques, qui connurent un très gros succès et qui couronnèrent dignement ses trente-trois années d'existence.

A l'occasion de ces festivités jubilaires, cette société sportive a eu un grand succès de souscription publique, dont le premier lot consista en une superbe maison dénommée « Villa du Gymnaste » et qui est située à Wattrelos, angle des rues Vauban et Faidherbe.

Cette dernière est maintenant presque terminée, et elle sera très prochainement tirée entre tous les souscripteurs.

Les billets de souscription s'enlèvent rapidement. On peut encore en procurer à Roubaix, 254, rue Pierre-de-Roubaix et chez différents commerçants de la ville; à Wattrelos 182, rue de Tourcoing et chez tous les membres du Comité, ainsi que dans toutes les sociétés de gymnastique.

A L'OCCASION DES FETES DE NOEL ET DE NOUVEL AN, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts durant les nuits du 24 au 26 décembre et de 31 décembre 1924 au 2 janvier 1925.

Les débitants de boissons, cafetiers et tenanciers d'autres lieux publics pourront, les 24, 25 et 31 décembre, et le 1er janvier, jouer ou laisser jouer de la musique et faire danser, mais seulement jusqu'à minuit.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'usine « Les Colles du Nord », un manoeuvre, M. César Bondelart, a eu la palanquette de médus gauche écrasée sous un poids, mercredi soir, 15 décembre.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 18 décembre, séances à l'École de filles de la rue de Valenciennes, à 9 h., et à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 30.

PREMIERE MARQUE FRANÇAISE La Margerite LE DRAPPEAU Donne des Primes Utiles

App. PATELON, 110, Ave. Jean-Jacques, PANTIN (Seine) Dép. d'Arras, 110, rue de Valenciennes, TOURCOING. R. C. Seine N° 330

COMITE REPUBLICAIN. — Demain soir, jeudi, à 20 h. 15, réunion du comité.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — M. Edouard Tullier, 25 ans, employé chez MM. Lisonnet et Cie, a eu la main gauche écrasée sous un madrier. 15 jours de repos.

WASQUEHAL. LA REUNION TRIMESTRIELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Dimanche prochain 21 décembre, à 5 h., aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie, la réunion trimestrielle des Anciens Combattants du Centre.

Au cours de cette réunion, M. Robyn, avocat, directeur de la Fraternelle, fera un causerie sur l'impôt sur les salaires et l'impôt sur les revenus, leur méthode d'établissement, d'application et de réclamation.

En prévision du tirage de la maison du Combattant qui doit se faire en mars prochain et auquel participeront tous les membres de la société à jour de leurs cotisations, les adhérents sont invités à apporter leurs cartes afin de permettre la vérification des noms.

Ils sont également priés de se munir de leurs tickets de présence qui participeront à la tombola de fin d'année qui sera tirée en fin de réunion. Les dernières inscriptions pour l'arbre de Noël seront reçues jusqu'à dimanche soir.

Les Anciens Combattants ne encore adhérents et qui désirent faire partie de la société peuvent se faire inscrire au cours de la réunion en versant un droit d'entrée égal aux cotisations prévues jusqu'à dimanche soir.

Les membres de la commission sont priés de se réunir au siège ce soir mercredi à 19 h. 30.

GRAND BAL A LA MAIRIE. — C'est dimanche prochain 21 décembre, à 8 h., que l'harmonie La Jeune France donnera un grand bal dans la salle des fêtes de la Mairie au profit de ses membres malades. Prix d'entrée 1 fr. 50.

L'UNION MUTUALISTE invite les jeunes gens qui viennent de rentrer du régiment ainsi que les personnes qui ne font pas encore partie de la société de secours mutuels à demander leur inscription à M. E. Sadones, secrétaire, 18, rue Victor-Hugo à Wasquehal.

LES PERSPECTIVES. — Le Perspecteur se rendra à la Mairie, aujourd'hui mercredi, à 16 h. 15, pour percevoir les contributions, taxes et impôts dus par les contribuables et secours d'assistance (retraités).

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi, à 15 h., consultation des nourrissons à la Mairie, pour le quartier du Centre.

LYS. TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Adolphe Delcourt, horloger-bijoutier, place de la République, a été réveillé, lundi matin, vers 3 heures, par un insolite provenant de la rue. Il était levé, il n'aperçut rien de suspect, mais vers 7 h. 30, un entrant les portes de son magasin, il remarqua que une d'elles avait été endommagée. Sur sa plainte, le gendarme a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage.

BOUVIGNIES. UN PROCE-VERBAL a été dressé à un manoir, Jean Delcourt, 25 ans, qui est ivre, menaçait de porter coups à ses parents.

BOUYOING. MARCHÉ. — Mardi, au marché de Bouyoning, le bœuf a été à 16.50 à 17.00 le kilo, et les veaux à 0.80 c. pièce.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Adolphe Delcourt, horloger-bijoutier, place de la République, a été réveillé, lundi matin, vers 3 heures, par un insolite provenant de la rue. Il était levé, il n'aperçut rien de suspect, mais vers 7 h. 30, un entrant les portes de son magasin, il remarqua que une d'elles avait été endommagée. Sur sa plainte, le gendarme a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage.

BOUYOING. MARCHÉ. — Mardi, au marché de Bouyoning, le bœuf a été à 16.50 à 17.00 le kilo, et les veaux à 0.80 c. pièce.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Adolphe Delcourt, horloger-bijoutier, place de la République, a été réveillé, lundi matin, vers 3 heures, par un insolite provenant de la rue. Il était levé, il n'aperçut rien de suspect, mais vers 7 h. 30, un entrant les portes de son magasin, il remarqua que une d'elles avait été endommagée. Sur sa plainte, le gendarme a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage.

BOUYOING. MARCHÉ. — Mardi, au marché de Bouyoning, le bœuf a été à 16.50 à 17.00 le kilo, et les veaux à 0.80 c. pièce.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Adolphe Delcourt, horloger-bijoutier, place de la République, a été réveillé, lundi matin, vers 3 heures, par un insolite provenant de la rue. Il était levé, il n'aperçut rien de suspect, mais vers 7 h. 30, un entrant les portes de son magasin, il remarqua que une d'elles avait été endommagée. Sur sa plainte, le gendarme a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage.

BOUYOING. MARCHÉ. — Mardi, au marché de Bouyoning, le bœuf a été à 16.50 à 17.00 le kilo, et les veaux à 0.80 c. pièce.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Adolphe Delcourt, horloger-bijoutier, place de la République, a été réveillé, lundi matin, vers 3 heures, par un insolite provenant de la rue. Il était levé, il n'aperçut rien de suspect, mais vers 7 h. 30, un entrant les portes de son magasin, il remarqua que une d'elles avait été endommagée. Sur sa plainte, le gendarme a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage.

BOUYOING. MARCHÉ. — Mardi, au marché de Bouyoning, le bœuf a été à 16.50 à 17.00 le kilo, et les veaux à 0.80 c. pièce.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Adolphe Delcourt, horloger-bijoutier, place de la République, a été réveillé, lundi matin, vers 3 heures, par un insolite provenant de la rue. Il était levé, il n'aperçut rien de suspect, mais vers 7 h. 30, un entrant les portes de son magasin, il remarqua que une d'elles avait été endommagée. Sur sa plainte, le gendarme a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage.

BOUYOING. MARCHÉ. — Mardi, au marché de Bouyoning, le bœuf a été à 16.50 à 17.00 le kilo, et les veaux à 0.80 c. pièce.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE. — M. Adolphe Delcourt, horloger-bijoutier, place de la République, a été réveillé, lundi matin, vers 3 heures, par un insolite provenant de la rue. Il était levé, il n'aperçut rien de suspect, mais vers 7 h. 30, un entrant les portes de son magasin, il remarqua que une d'elles avait été endommagée. Sur sa plainte, le gendarme a ouvert une enquête sur cette tentative de cambriolage.

BOUYOING. MARCH